AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-5-72 315486

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

25 francs
N° I40 - MAI I972
3° supplément

régions n° 1, 2, 8, 9, I2
I3, I4, I6, I7, I8, I9, 20

TEIGNE DE L'OLIVIER

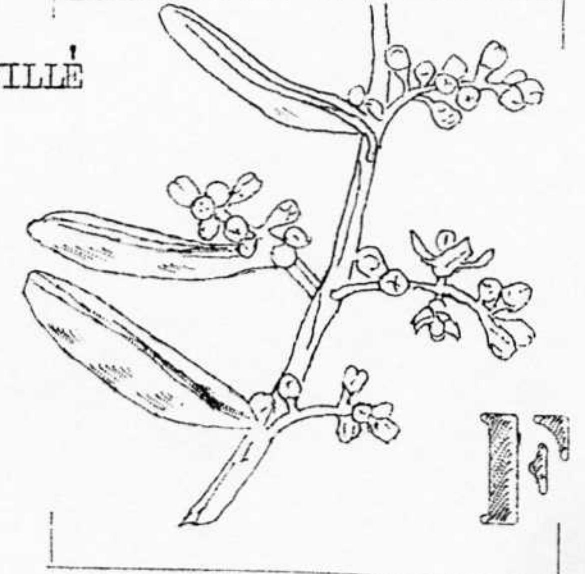
Les premières attaques de la génération anthophage ont été observées par notre correspondant des MAGES (30) au nord d'Alès. Par contre, nous n'avons pas encore à ce jour constaté aucune sortie dans la région de NIMES, SAINT GILLES ni aux environs de Montpellier.

Nous recommandons l'exécution d'un traitement au moment de l'ouverture des premières fleurs (stade F) pour détruire les chenilles qui anéantiraient les inflorescences. Utiliser soit l'arséniate de plomb à I%, soit un carbamate, soit un insecticide organo phosphoré.

Ce traitement nous semble cette année indispensable dans toutes les cultures où le nombre de feuilles minées par les chenilles de la génération phyllophage a atteint I0%. Si le nombre de feuilles minées par cette première génération a dépassé 30% un deuxième traitement devra être mis en place dix jours après.

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE



Tirage du I9 mai - 2450 exemplaires
Précédent tirage n° I40 - 2° supplément (I6/5/I972)

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P22